

Du coq à l'âne

Volume 4, numéro 1, juillet-août 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/34808ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

(1983). Compte rendu de [Du coq à l'âne]. *Ciné-Bulles*, 4(1), 10-12.

● Mangeuse d'homme

L'histoire de **La Plante** est toute simple. Un homme (Ghyslain Tremblay) voit la plante qu'il vient d'empoter pousser d'étrange façon, à un rythme hors de l'ordinaire. Après une relation complice d'assez courte durée, la plante prend ses aises, longe les murs, déplace les objets, s'approprie rapidement tout l'espace et va jusqu'à déloger celui qui l'a introduite dans sa demeure. Si la fantaisie ne tournait au cauchemar, ce court métrage de treize minutes pourrait être présenté sans réserve à un public d'enfants. Il en va malheureusement autrement.

La plante combine le réel et l'animation, ce qui explique la collaboration des réalisateurs Joyce Borenstein et Thomas Vamos. Le travail d'animation, par ailleurs très réussi, diffère de celui des films précédents de Joyce Borenstein. Le scénario rappelle l'avant-dernier film de Thomas Vamos, **Le jongleur**: même naïveté du personnage masculin, même solitude, même humour léger, même perte de contrôle d'un objet-compagnon.

DISTRIBUTEUR: Office national du film



Avant



Après

DU COQ À L'ÂNE

● À l'occasion du congrès annuel de l'Association des producteurs de films du Québec (A.P.F.Q.), de l'Association québécoise des distributeurs de films (A.Q.D.F.) et de l'Association québécoise des industries techniques du cinéma et de la télévision (A.Q.U.I.T.), le milieu cinématographique québécois inaugurait le Palais des Congrès de Montréal (les 17 et 18 juin 1983). On y a beaucoup parlé des débuts décevants de la télévision payante et des millions de dollars grâce auxquels la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne pourra soutenir la production, par l'entreprise privée, d'émissions de qualité aux heures de grande écoute. Ce programme touche les émissions présentées à Radio-Canada, Télé-Métropole, C.B.C. et C.T.V. L'offre était si belle que même Télé-Métropole, habituellement peu sensible aux états d'âme et aux projets des producteurs québécois, a envoyé un représentant pour explorer le terrain.

L'A.P.F.Q. a remis un prix au documentaire Arthur Lamothe pour l'ensemble de son oeuvre. Un prix qu'a bien mérité le réalisateur de **Bûcherons de la Manouane** et de **Carcajou et le péril blanc**.

● L'an dernier, suite à la disparition de la Semaine du cinéma québécois, on créait, in extremis, les Rendez-vous d'automne du cinéma québécois. Modeste et bien organisé, l'événement remporta un succès appréciable. Il ne restait, en 1983, qu'à reprendre la formule et à l'améliorer.

En juin, on mettait le gouvernail entre les mains de Louise Carré (**Ça peut pas être l'hiver, on n'a même pas eu d'été**). Ces deuxièmes Rendez-vous débiteront le jeudi, 29 septembre et se poursuivront jusqu'au dimanche, 2 octobre. En plus de présenter les productions québécoises récentes (il est question des courts métrages financés par l'Institut québécois du cinéma et la Société Radio-Canada, de **Sonatine** de Micheline Lanctôt, de **Rien qu'un jeu** de Brigitte Sauriol), on prévoit la tenue de deux colloques. Le premier, qui se tiendra le vendredi matin, portera sur la situation du documentaire québécois. Le second, qui aura lieu le samedi matin, traitera de l'image du cinéma québécois dans les médias de masse. Dans le même esprit, on souhaite pouvoir inviter aux Rendez-vous un journaliste de chacune des dix régions administratives du Québec de manière à brosser un portrait d'ensemble de la relation médias-cinéma québécois.

● Le premier colloque de l'Association québécoise des études cinématographiques se tiendra les 28, 29 et 30 octobre à la Cinémathèque québécoise. Autour du thème général "Le cinéma: théories et discours", on tiendra trois ateliers thématiques: "Les discours analytiques et critiques", "Le cinéma, la profession et les institutions" et "Les pratiques d'écritures et les choix des récits". Au total, une douzaine de communications, des discussions et la présentation du film **Faux-fuyants** (1983) d'Alain Bergola et Jean-Pierre Limousin suivie d'une discussion avec Bergola. Jean-Daniel Lafond est responsable de l'organisation du colloque.

● Suite aux nombreuses pressions des usagers, l'Office national du film a reporté la fermeture de huit de ses bureaux régionaux de distribution. Les bureaux québécois de Chicoutimi et de Trois-Rivières ont donc droit à un sursis. Toutefois, comme prévu, les bureaux de Chicago et de Sidney (Australie) fermeront leurs portes, le premier cette année, le second en 1984.

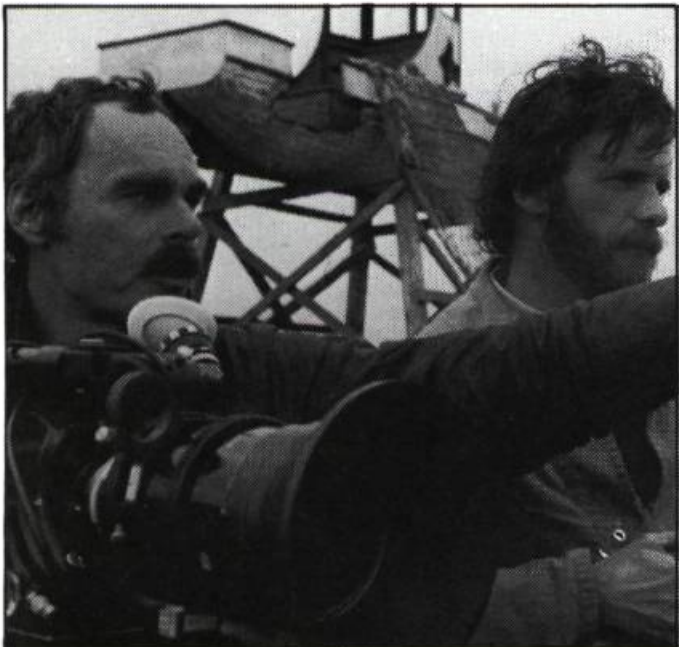
- Le bureau régional de l'Office national du film de la région de Montréal déménagera au Complexe Guy-Favreau en septembre prochain.

- Le deuxième Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue se tiendra du 22 au 27 octobre au Théâtre du Cuivre à Rouyn. En 1982, cette manifestation culturelle avait attiré 3000 personnes et suscité un grand intérêt en présentant, en première canadienne, les films **Fitzcarraldo** de Werner Herzog et **Maman a 100 ans** de Carlos Saura. Les organisateurs comptent bien répéter l'exploit de l'an dernier et présenter des films de fiction et des documentaires d'ici et d'ailleurs. Un nouveau volet du festival sera consacré à l'informatique et aux films d'animation faits par ordinateur. Il semble bien que le cinéma vive, lui aussi, à l'heure du virage technologique.



Maman a 100 ans.

- Dans le numéro de juin de **IQC-Information**, l'Institut québécois du cinéma annonçait des modifications à ses programmes d'aide pour 1983-84. Au chapitre de l'aide aux projets spéciaux, on pouvait lire "L'aide aux organismes s'adresse à la recherche effectuée par des associations reconnues, à des organisations d'échange, à des manifestations culturelles, à des festivals. Il peut aussi s'agir de primes à la qualité." Voilà qui touche très directement les cinémas parallèles...



Jean Beaudin, le réalisateur de *Mario s'en va-t-en guerre* et Pierre Mignot, son directeur de la photographie.



Mario et Simon avant la bataille de Poitiers.

- Jean Beaudin (**Cordélia**, J.A. Martin photographe) a choisi les Iles de la Madeleine pour le tournage de **Mario s'en va-t-en guerre**, l'adaptation du roman de Claude Jasmin, **La sablière**. Le film, produit par l'Office national du film et "International Cinema Corporation", raconte l'histoire tragique du jeune Mario, 10 ans, qui vit retranché dans son monde intérieur. Pour le tirer de son isolement, son frère aîné, Simon, recrée avec lui les grandes batailles de l'histoire.

- En juillet, Jean-Claude Labrecque tournait son quatrième long métrage de fiction, la suite des **Vautours** (1975). Le personnage principal des **Vautours**, Louis Pelletier, dépossédé à la fin du duplessisme, traverse cette fois les années 1960. Titre provisoire: **Les années de rêve et de révolte**. Labrecque parle déjà d'ajouter un troisième film à son portrait du Québec contemporain.

- Des films québécois à venir cet automne: **Au pays de Zom** de Gilles Groulx, **Sonatine** de Micheline Lanctôt, **Rien qu'un jeu** de Brigitte Sauriol. Pour plus tard, **Maurice "Rocket" Richard** de Robert Ménard, **Le crime d'Ovide Plouffe** de Gilles Carle et Denys Arcand, **La femme de l'hôtel** de Léa Pool, **Auprès de ma blonde** de Gilles Noël, **Les cadavres du placard** de Jean-Claude Lord et **Pouvoir intime** de Yves Simoneau.

- Profitant de la popularité croissante de la voile au Québec et de l'impact considérable qu'aura **Québec 1534-1984**, on songe, semble-t-il, à reprendre au Québec la programmation de deux festivals français consacrés à la voile et à la mer. Il s'agit des festivals de La Rochelle et de Toulon.

- Le numéro 16 de la revue **Copie-Zéro** est consacré à un métier du cinéma un peu marginal, la photographie de plateau.

- Si on en croit le numéro de juin de **24 images**, cette revue, dirigée par Benoit Patar, prend nettement du mieux. La conception graphique et le contenu rédactionnel rapprochent **24 images** des périodiques cinématographiques français.

- La télévision de Radio-Canada aura mis des années à redonner un magazine de cinéma à son public. **À première vue**, animé par René-Homier Roy et Chantal Jolis, emprunte, avec bonheur, la formule du célèbre **Sneak Previews** du réseau P.B.S.

- En mai et juin 1983, l'École des Hautes Études Commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, offrait une série de séminaires aux travailleurs du secteur culturel: "Levée de fonds dans le domaine culturel", "Gestion et administration des arts d'interprétation", "Gestion financière dans les arts", "Gestion du marketing dans les arts" et "Publicité, promotion et relations publiques dans les arts".

Les plus optimistes s'offusqueront de ne pas l'avoir appris plus tôt. Les plus optimistes s'empresseront plutôt d'acheter un agenda 1984 pour bien s'assurer de ne pas manquer la série de stages du printemps prochain. À noter: si le coût d'un séminaire d'une durée de trois jours peut paraître très élevé à première vue (450\$), les organismes à but non lucratif profitent d'une bourse qui ramène les frais d'inscription à un niveau plus acceptable (95 \$).

Pour plus de renseignements, il suffit de s'adresser directement aux responsables du Centre de perfectionnement des Hautes Études Commerciales:

École des Hautes Études Commerciales
Centre de perfectionnement H.E.C.
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec)
H3T 1V6
Tél.: (514) 343-4495

FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES

- *Festival of Festivals*
Dates: 9 au 17 septembre 1983
Lieu: Toronto
- *Carroussel de films pour enfants*
Dates: 23, 24 et 25 septembre 1983
Lieu: Rimouski
- *Rendez-vous d'automne du cinéma québécois*
Dates: 29 septembre au 2 octobre 1983
Lieu: Cinémathèque québécoise, Montréal
- *Sept jours du cinéma international à Hull*
Dates: 3 au 9 octobre 1983
Lieu: Hull
- *Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue*
Dates: 22 au 27 octobre 1983
Lieu: Théâtre du Cuivre, Rouyn
- *Colloque de l'Association québécoise des études cinématographiques*
Dates: 28, 29 et 30 octobre 1983
Lieu: Cinémathèque québécoise, Montréal
- *Festival de court métrage et de vidéo de Yorkton*
Dates: 2 au 6 novembre 1983
Lieu: Yorkton, Saskatchewan

- *Festival international du nouveau cinéma*
Dates: 4 au 13 novembre 1983
Lieux: Cinémathèque québécoise, Montréal
Conservatoire d'art cinématographique, Montréal
Cinéma parallèle, Montréal
- *Festival de l'audiovisuel québécois 1983*
Dates: 17, 18 et 19 novembre 1983
Lieu: Auberge des Gouverneurs, Trois-Rivières

Extraits de la Loi sur le cinéma

1. — Permis d'exploitation

91. La présente sous-section ne s'applique pas à la radiodiffusion, au sens de la Loi sur la radiodiffusion (S.R.C., chapitre B-11).

92. Nul ne peut exploiter un lieu de présentation de film en public s'il n'est titulaire d'un permis d'exploitation de la catégorie appropriée déterminée par règlement de la Régie.

93. Un permis d'exploitation est nécessaire pour chaque écran sur lequel un film peut être présenté en public.

94. La demande d'obtention ou de renouvellement d'un permis d'exploitation doit être faite conformément aux règlements de la Régie.

95. Un permis d'exploitation est valable pour la période que détermine la Régie, mais cette période ne peut excéder dix ans. Un permis d'exploitation peut être renouvelé.

96. Le droit annuel exigible du titulaire d'un permis d'exploitation, fixé par règlement de la Régie, est payable à la Régie lors de la délivrance ou du renouvellement du permis et, par la suite, le 30 avril de chaque année.

Dans le cas où un permis d'exploitation est délivré après le 1er mai, le droit exigible pour la première année est réduit par la Régie en proportion du nombre de mois écoulés dans cette année.

97. Le titulaire d'un permis d'exploitation doit, conformément aux règlements de la Régie, transmettre à celle-ci, chaque deux semaines, un rapport sur les films qu'il a présentés en public lors des deux semaines précédentes.

Ce rapport doit indiquer, pour chaque semaine:

- 1° le nom du titulaire du permis d'exploitation et son numéro de permis;
- 2° l'identification précise du lieu où un film est présenté en public;
- 3° le titre du film, le numéro du visa et le nombre de présentations en public;
- 4° le nombre de billets d'admission vendus à chaque présentation en public et leurs coûts unitaires;
- 5° le nom du titulaire du permis de distributeur et son numéro de permis;